

DOSSIER

DE

acq^{on} d'un Rubens, Le Montgny de St. Nivale

DE

L'ÉTAT

326. 29. 1198.
1199.

Houwermans : la patrie hollandaise

Sente San Laugher

Berniers: Ses cinq sens.

[illegible]

ROYAUME

DE

BELGIQUE.

Musée Royal

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N^o 326
Confidentiel
Annexe 1

Bruxelles, le 21 Mai 1851.

M^{re} le Ministre de l'Intérieur

M^{re} le Min.

J'ai l'honneur de vous adresser le catalogue des tableaux provenant du Cabinet de M^{re} Van Saeckhem, de Gand et dont la vente est fixée au 2 Juin prochain.

La Commission administrative s'est réunie ^{hier} extraordinairement chez M^{re} M^{re} Leroy à l'effet d'examiner ^{avec soin} ~~avec~~ minutieusement cette belle collection renfermant plusieurs ouvrages du plus grand mérite.

Elle exprimera le regret de ne pouvoir se procurer un Magnifique tableau d'Hobbema qui un amateur est décidé à acheter à quelque soit le prix auquel il sera porté. D'ailleurs, la haute valeur attribuée à cette œuvre ne permet pas à la Commission d'aborder une semblable acquisition, puisque le Musée de Paris en a vainement fait offrir une somme de 50,000 fr.

Parmi les autres tableaux qui ont fixé son attention la Commission signalera particulièrement les suivants, dignes tous leur rapport de figurer dans le Musée de l'Etat.

1 ^{re}	Rubens,	St. Elierie 4 ^{te} (N ^o 51)	estimé de 15,000 à 20,000
2 ^{te}	"	L'adoration des mages 52	" 3,000 à 4,000
3 ^{te}	"	Le martyr de St. André 53	" 3,000 à 4,000.
4 ^{te}	Wanaghem	La lactie hollandaise 53	" 5,000.
5 ^{te}	Berchem	Paysage 5	" de 6,000 à 7,000.
6 ^{te}	Van Ostade	L'estaminet hollandais 7	" de 20,000 à 25,000.
7 ^{te}	Mignon	Heure 37	" 1,500.

La Commission, ^{vous} en proposant
l'acquisition de ces ~~last~~ objets
d'art n'a pas perdu de vue
que la valeur qu'ils représen-
tent est bien de toute propor-
tion avec les ressources du
Musée, mais elle ^{vous} fera remarquer
M^{te} Ministre, qu'étant classés
suivant le degré de préférence
qu'elle a accordé à chacune de
ces ^{quelques} ~~objets~~ d'art, et M^r. Leroy
ayant proposé de les exposer en
vente dans l'ordre indiqué ci-dessus
elle pourra dans le cas où les
N^{os} 1 à 4 seraient trop vive-
ment disputés, reporter ses
vues sur les numéros suivants.

Elle croit donc de son devoir,
M^{te} le Ministre, d'insister d'autant
plus vivement sur l'importance
de cette vente que de longtemps
on ne rencontrera un réunion
d'ouvrages aussi remarquables
et d'une conservation aussi
intacte. Elle ne craint pas
d'ajouter qu'il ^{serait impossible de faire} ~~est~~ ^{une} occasion
plus favorable pour ^{de} ~~marier~~ le Musée d'ouvrages
capitaux.

La Commission en consé-
quence, M^{te} le Ministre de vouloir
bien l'autoriser à faire des
acquisitions jusqu'à con-

currente de 40,000 à 50,000 frs.
Somme que M^r. Deunoy
s'engage à avancer au Musée
survenant bonification d'un
intérêt annuel de 5 %.

Je vous prie, M^{te} le Ministre, d'avoir
l'obligeance de nous faire
connaître le plus tôt possible
vos intentions à cet égard.

Respectueusement priant M^{te} le Ministre
d'agréer, &c

Le Président
Le Secrétaire
V. An
F. Delz.

Hobbema

Mr. Roelandt

Nieuw Duller à T. Mign

* Wauvermans 482

5000

5000

at Oskende

2 Mignon 7 37.

1500

1500

* Rubens 1 51.

15000

à 20000

2 52.

3000

à 4000

2 3

3 53

3000

à 4000

3 4 3 53

* Van Ostade 6 7

20000

à 25000

* Berchem 5 5

6000

à 7000

66000

G. A. Cuyper 16

3000

à 4000

1 Rubens 51.

15000

à 20000

2 3

52

3000

à 4000

3 3

53

3000

à 4000

4 Wauvermans 83

4000

à 5000

5 Berchem 5

6000

à 7000

6 Van Ostade 6

20000

à 25000

7 Mignon 7

1500

à 1500

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 28 Mai 1851.

5ème
DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N°

902.

SPÉCIAL N°

314.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N° 326

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

" ANNEXE. "

SOMMAIRE.

Confidentielle

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 21 de ce mois, N° 326, j'ai l'honneur de vous informer que je vous autorise à faire éventuellement les acquisitions que vous m'indiquez, aux conditions les plus convenables en égard aux ressources de l'établissement dont l'Administration vous est confiée.

Je me repose sur votre discernement, Messieurs, quant au choix des œuvres à acquies. Je crois, toutefois, devoir vous soumettre l'observation que, si l'un des Rubens était acheté, il serait peut-être préférable de renoncer aux 2 autres, afin de réserver ses ressources pour les tableaux des autres maîtres.

Avec, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Quoy

A la Commission administrative
du Musée Royal de peinture de Bruxelles.

Musée royal
de
Peinture,

N° 326

Bruxelles, le 29 Mai 1858.

M^{rs}. Pierre Leroy Comm.
Chargé } Sup. du
Musée royal. 28

M^{rs}.

La Com. Adm. du Musée royal vous
prie de lui faire connaître votre avis
sur le mérite, la valeur et l'état de
conservation des tableaux désignés
ci-après, provenant de la Collection de
M^r. Van Saeckhem, de Gand, et dont
la vente doit avoir lieu le 2 Juin
prochain.

Vous voudrez bien seconder
M^r. pour entendre ^{à cet effet} avec M^r. Leroy
et accuser le plus tôt possible ^{par} ~~à la Com.~~
~~Adm.~~ un rapport précis et détaillé
sur cette affaire, qu'il ^{sera} recommandé
à votre attention d'une manière toute
spéciale.

Faites agréer, M^r. l'imp. de
mon C^{or} distingué par la Com. Adm.
Le Secrétaire

[Signature]

à Messieurs les Membres composant la Commission
Administrative du Musée Royal Belge.

Messieurs.



Conformément à la Motion que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser en date du 29 et dont le but est de nous soumettre de suite à vos présenter un rapport sur le résultat de quelques uns des tableaux formant la Collection de Mr Van der Schueren de Gand et qui sont vendus, le 4. 3. de vous proposer sous soumission ouverte du Musée Royal Belge, de ces y compris tableau par Tableau. Signé d'un de ses artistes, et après avoir observé avec le plus grand soin, nous nous adressons à vous comme au plus compétent l'opinion qui suit.

1. N° 51. par Rubens. vif et fort, et en outre de la plus belle qualité de son Célèbre maître, et de sa conservation parfaite et la valeur est de fr. 14000 —

52. l'adoration des mages par le même, s. s. 4000 —

53. le martyre d'uruba, s. s. 5500 —

53. Wandermans. (Thelippe), 1^{re} qualité 10000 —

5. N° Bayonne, quoique le tableau soit original, nous

avons pensé qu'il n'est pas assez parfait pour en faire l'acquisition

— pour l'Etat, quoiqu'il en soit, nous estimons le Tableau à 5000 —

15. la Vierge et l'enfant, ainsi que les autres de la même 25000 —

37. Mignone, très beau 1500 —

16. Cuipe, très beau, quoique supérieur, et de la même 7000 —

nous prions la libéralité d'appeler l'attention de Messieurs les membres de la Commission, sur les tableaux 16 et 15. par Gonsalve Cuipe, le 1^{er} à cause de sa qualité supérieure, et le 2^e par sa beauté, le portrait de cet artiste Belge peint par lui-même.

nous adressons l'honneur d'être avec la plus parfaite considération

Messieurs.

Vos très Humbles Serviteurs.

Bruxelles le 30 Mars 1851.

Henri

J. F. Fleg

Théodore de Roy

31 Mai 1851

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N° 326

Mon cher Monsieur Steiner

Voici le D^r de Messieurs les
Commissaires experts du Musée
je suis sûr de le trouver d'accord
le Comte de Beauffort qui a
beaucoup approuvé cette mission
le Wodemann est aussi bien
haut comme tout le monde. Il
faudrait bien recommander
Leroy pour le Dr Theodor
de Rubens l'ortad, le Wodemann
et Mignou. Mignou sont abandonner
les autres cependant il serait

adversus d'adversus la la la
Vrsub, ou le luyss,

Tout adversus

Fif adversus

Dans la 2^e salle gothique
il ne faut pas laisser reposer
un assompteur de la Vierge par
Saxenawonsa et la bible est
pas trop faible.

ROYAUME

Bruxelles, le 31 Mai 1851.

DE

BELGIQUE.

Musée Royal

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

M^r Pierre Leroy.

N^o 326.

Annexe

La Com^{te} d'Artois a l'honneur de vous informer qu'elle est autorisée à consacrer une somme de 50,000 francs à l'acquisition d'ouvrages à la vente de la Collection de tableaux provenant de M^r Van Saeghem de Gand, et dont la vente est fixée au lundi 2 Juin prochain.

Elle vous prie en conséquence de vouloir bien vous charger d'acquiescir pour le Musée royal les tableaux désignés ci-après:

1 ^o Rubens - Ste Thérèse N ^o 51 du Catalogue	jusqu'à	14,000.-
2 ^o Van Ostade - L'Estaminet N ^o 75	"	20,000 à 25,000
3 ^o Mouvermans - La luthière N ^o 83	jusqu'à	10,000
	Totaux	49,000

Pour le cas où un ou plusieurs de ces tableaux seraient portés à des prix supérieurs à ceux fixés, la Commission désignée reporter ses vues sur les suivants:

4 ^o Ruysd. Halbe N ^o 16	jusqu'à	7,000 f ^s
5 ^o Rubens - Ste Ursule N ^o 53	"	5,500.-
6 ^o Mignon - Fleurs N ^o 37	"	1,500.-
7 ^o Coenens & Monper, Paysage N ^o 64	"	1,000.-

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 326

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que quel-
ques uns des tableaux, que vous m'avez
autorisé d'acquiescer pour le Musée de
l'Etat, ont été vendus à des prix bien
supérieurs à ceux de l'estimation, et
je suis persuadé, Monsieur, que toutes les
tentatives que l'on aurait pu faire pour
les conserver au pays eussent été in-
fructueuses, car il y avait des commissions
illimitées de Donnés pour le P. Rubens
(la St^e Thérèse) qui a été adjugé à
22.600 francs ainsi que pour l'Adrien
Van Ostade (l'Estaminet Hollandais)
qui a été poussé à 58.500 francs.

Quant au tableau d'Albert Cuyp
je l'ai également soutenu jusqu'au

A. Vanier, Naver, Président
de la Commission du Musée Royal de Peinture & Sculpture

prix de 7.700 frs; l'acquéreur le Marquis
de Hertfort ne l'aurait également
pas abandonné, il ne m'est donc
resté que le St. Wouverman n° 83
— du Catalogue que j'ai acquis pour le
Musée de l'Etat au prix de 7.600 francs
et le n° 53 de P. P. Rubens (la Martyre
de Sainte Thérèse) que j'ai payé 5.600 frs,
le dernier enchérisseur du Wouverman
était M. Neven de Cologne.

Je regrette bien vivement
Monsieur, de ne pas avoir pu obtenir
d'avantage pour le Musée de l'Etat
et je vous prie d'agréer mes bien
sincères remerciements pour la confiance
dont vous avez bien voulu m'honorer
dans cette circonstance.

Monsieur le Président.

J'ai l'honneur d'être
Votre très-humble serviteur

Etienne Le Roy

Bruxelles, ce 5 Juin 1861.

(2)

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture
N^o 326

Brunelles, le 5 Juin 1851.

à M^{re} le Ministre de l'Intérieur

M^{re} le Ministre.

Pour me faire l'honneur de
vous informer que quelques
uns des tableaux que nous
avez bien voulu nous autoriser
à acquies à la vente de la
Collection Van Saeghem ont
été adjugés à des prix bien
supérieurs à nos propositions
et à l'estimation des Commis-
saires Experts du Musée royal.

Nous sommes persuadés,
M^{re} le Ministre, que toutes
tentatives pour conserver dans
le pays ^{les principaux} quelques uns des
ouvrages signalés à votre
attention dans notre rapport
du 2 Mai d^r, furent restées
infructueuses, puisque des
agents avaient reçu des Com-
missions illimitées pour le
beau Rubens (St. Jérôme),
vendu 22600 francs ainsi que
pour L'Estade. L'estimant

(hollandais) adjugé au prix
de 58,500 francs. L'Albert
Cruys a été soutenu pour
la vente jusqu'à un chiffre
de 7700 francs, mais l'ac-
quéreur, M^{re} Marquis
d'Herford était décidé à ne
pas l'abandonner.

Quelque fut notre regret
de voir passer à l'Etranger
des œuvres d'un mérite émi-
-nemment supérieur, nous
n'avons pas cru, cependant,
devoir leur attribuer une
valeur que des amateurs
se sont plu à leur accorder
et nous nous sommes bornés
à l'acquisition de deux tableaux
qui figureront avec éclat
dans la Galerie du Musée.
L'un de Rubens (le martyr
de St^e Ursule, N^o 53) payé
5500 francs et l'autre
de P. H. Wouvermans (Cap
lancier hollandais, N^o 83)
acquis au prix de 7600 francs.

Veuillez agréer, M^{re} M^{re}.

Le Président

Le Secrétaire

M^{re}.

F. J.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 5 juillet 1851

1^{re} DIVISION.

INDICATEUR { GÉNÉRAL N° 902
SPÉCIAL N° 314

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCLPTURE.
N° 326

N. B. On est prié de rappeler dans la
réponse le chiffre de la Division, ainsi
que les numéros d'indicateurs, séparés
par un trait horizontal.

// ANNEXE. //

SOMMAIRE.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 1^{er} du mois dernier,
N° 326 j'ai l'honneur de vous informer que
j'approuve l'acquisition que vous avez faite
pour le Musée, du tableau de Rembrandt,
(le martyre de St. Ursule) et de la laitière
hollandaise de Philippe Wauvermans, le
premier au prix de frs 5,000, le second au prix
de frs 700. Il est bien entendu que la dépense
résultant de ces achats sera payée sur les ressources
ordinaires du Musée.
Avec, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
De Keyser

A la Commission administrative du Musée
royal de peinture et de Sculpture
à Bruxelles,